

Le dépistage des populations par Lions clubs Cotonou Saphir et Abomey-Calavi Acacia



Le Journal de

NOTRE EPOQUE

Journal Béninois d'investigation, d'analyse et de publicité

Récépissé N° : 953/MISPCL/DC/DAI/SCC du 27 Mars 2007 (500fcfa)

www.notreepoque.bj

N° 199 du Lundi 23 Novembre 2020

COMMENT SE METTRE
À L'ABRI DU DIABÈTE,
EN 5 LEÇONS ?

LEÇON N° 5
Contrôle régulier

- Accès
- Meilleur suivi
- Meilleur traitement

BÉNIN-PRÉSIDENTIELLE 2021

P-3

Le Cos-Lepi échange avec la Cour Constitutionnelle



Ouverture d'un Showroom nouveau à Lomé

P.2

Lolo Andoche pour le prestige des togolais

Atelier d'information et d'échanges avec les parties prenantes du projet MCA II / ENERDAS GROUP

P.7

Les composantes du projet en partage

Société

L'utilisation du téléphone portable en milieu scolaire

P.7

Damissa FC

Francis Gbian dote le club d'un bus moderne bien équipé

P.9

Jules Koundé

" Jouer l'Euro 2021 avec la France"

P.9

LOLO
ANDOCHÉ
PRE-F-A-PORTER

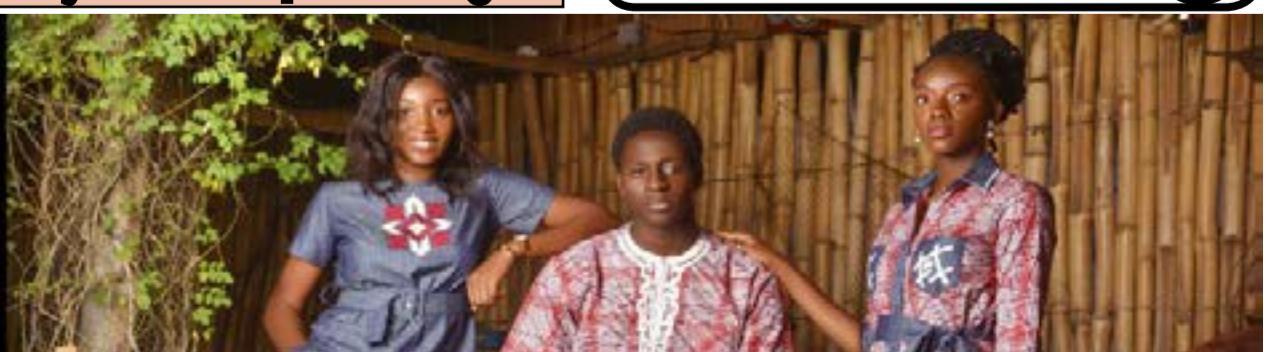


Bimmm!
Reprenez goût à la vie !

(+229) 97 01 04 90

Lolo-Andoche

www.loloandoche.com



TENDANCES ACTUELLES

Pourquoi une tournée de Patrice Talon dans 54 villes du Bénin

Depuis quelques mois, et selon les ambitions affichées dans le Programme d'actions du gouvernement (Pag), Patrice Talon a lancé des projets pharaoniques dans les 77 communes du Bénin. L'eau, l'électricité, modernisation et construction de marché, infrastructures routières, aucun secteur n'est épargné. Convaincu de ce que la réalisation de ces projets est un grand coup de pouce aux Communes et aux municipalités dans l'aménagement, la modernisation ainsi que développement socio-économique, Patrice Talon veut veiller scrupuleusement à la concrétisation de ceux-ci. En témoigne sa visite inopinée sur les chantiers de quelques marchés en construction à Cotonou.

Après cette descente, Patrice Talon veut poursuivre cette initiative très appréciée des populations. En effet, le Chef de l'Etat entame dès le jeudi 12 novembre prochain, une tournée de travail dans plusieurs villes du pays. C'est la véritable première tournée nationale qui sera faite par le président de la République depuis son investiture le 6 Avril 2016. Et comme à Cotonou le mardi 3 novembre dernier où il est allé visiter des chantiers du PAG notamment les marchés modernes en construction, Patrice Talon visitera des chantiers en cours à Parakou et d'autres villes du Bénin.

Une manière pour le réformateur de se rapprocher de la population et de toucher du doigt les réalisations en cours ainsi que les projets mis œuvre par son gouvernement, dans ces villes. Ces descentes diversement appréciées au sein de l'opinion publique, n'ont rien de politique. C'est juste la preuve de la détermination de l'actuel locataire de la Marina à suivre de bout en bout la réalisation d'un projet des premiers coups de pioche jusqu'à l'inauguration. Au besoin, il va prodiguer quelques conseils aux entreprises en charge des travaux.

Mobilisons-nous pour soutenir le président Talon dans cette noble démarche..

Diane Hlonon

Ouverture d'un Showroom nouveau à Lomé Lolo Andoche pour le prestige des togolais

Le marché vestimentaire togolais connaît depuis ce vendredi 20 novembre une nouvelle marque. Il s'agit de Lolo Andoche qui a ouvert son nouveau Showroom dans la capitale togolaise.



Un cadre somptueux logé à l'hôtel 2 février. C'est la première boutique du styliste Lolo Andoche dans la ville de Lomé. C'est à travers un défilé de mode de la marque Lolo Andoche que le promoteur Charlemagne Amoussou a présenté au public togolais son nouveau Showroom. Depuis une trentaine d'années, la marque Lolo Andoche fait son chemin au Bénin et dans la sous région. C'est le tour de la ville de Lomé d'abriter le premier showroom Lolo Andoche du Togo. Le promoteur de la marque Lolo Andoche dira que « Le choix de l'installation de notre Showroom a porté sur l'hôtel 2 février à cause de son luxe. Il y a que des marques de luxe qui s'unissent. Quand deux marques de luxe s'unissent, c'est pour rehausser davantage l'image de l'Afrique ». Il est donc important de donner à travers

ceci, la chance aux togolais de bénéficier de la créativité de l'homme. Il fait savoir que « Nous sommes donc ici pour rehausser davantage l'image de l'Africain, de l'Afrique et l'image de tous ceux qui portent du Hollandais ». Charlemagne Amoussou informe que « Le défilé de ce soir a été un mélange de tout type de style avec la plupart de nos collections basées sur du coton. Parce que nous sommes en Afrique qui est producteur du coton. La collection du début jusqu'à la fin, vous remarquerez qu'elle a une cohérence. On a présenté des tenues de détente, relaxe, de cocktail, des tenues de bureau, de ville et des tenues de prestige pour des moments spéciaux et de plaisir ». Aussi explique-t-il que « des tenues de soirée ont été présentées. On n'imaginait pas un instant que les tenus africains qui étaient décris entre temps comme

Lutte contre le diabète au Bénin

Le dépistage des populations par Lions clubs Cotonou Saphir et Abomey-Calavi Acacia



Une opération de sensibilisation et de dépistage, qui a mobilisé 200 habitants du 8ème arrondissement de Cotonou, a été organisée par le Lions club Cotonou Saphir et son frère de Abomey-Calavi Acacia au sein des locaux du 8ème arrondissement. Toutes les personnes qui ont pris part à cette opération ont bénéficié gratuitement de conseils et de consultations de médecins commis à cet effet.

Initiée dans le cadre de la journée mondiale du diabète célébrée tous les 14 novembre, la campagne de dépistage vise selon le président du Lions Club Cotonou Saphir, Abdoulaye Bacharou à traduire en acte le soutien du club service

des tissus trop durs soient facile à porter aujourd'hui. Des kintés qui sont de très beaux tissus recherchés dans le monde entier. On a travaillé avec des tisserands pour l'assouplir afin qu'il soit facile à porter ». C'est tout ceci qui selon le promoteur « ont été mis en avant et qui a fait la partie glamour du défilé afin de montrer que l'Afrique a de la valeur qu'il faut rehausser davantage ».

La marque Lolo Andoche valorise de façon permanente la mode africaine au travers des valeurs telles que l'originalité, l'authenticité, l'écoute active, la réactivité et la satisfaction du client tout en appuyant sur son expérience en matière de création, la confection et la distribution.

Connaître Lolo

Lolo Andoche, est avant tout une chaîne de distribution industrielle avec une capacité de production de 1200 articles par jour et une force de vente hautement qualifiée, outillée pour satisfaire au mieux sa clientèle. Styliste hors pair et promoteur de prêt-à-porter en Afrique, le cœur de son activité, sa plus belle façon de faire aimer à sa clientèle l'Afrique au travers de ses merveilleuses créations.

Aussi, les sur-mesure, la confection des pièces uniques adaptées à la morphologie de chaque client et l'appel des entreprises, Lolo Andoche est présent dans la production des uniformes et tenues de service, t-shirt et polo brandés dans un meilleur rapport qualité-prix.

Js Patrick

quelques conseils qu'a prodigué l'équipe du corps médical venue pour le dépistage. « L'activité vise à prévenir les populations des 8 quartiers que compte mon arrondissement. Mais au risque d'avoir trop de monde, en cette période de coronavirus, j'ai demandé à chaque chef quartier de proposer 25 administrés pour se faire dépister », confie Alain Gbaguidi, chef du 8ème de l'arrondissement de Cotonou en remerciant les deux clubs Lions d'avoir porté leur choix sur ses administrés. Cette opération qui s'est déroulée dans la matinée du samedi 21 novembre a permis d'enregistrer des cas dépistés diabétiques, qui jusque là ignoraient tout de leur état de santé.



Édité par GEEK BENIN

Directeur Général et de publication
Prudence SEKODO
95 692 885

Conseillers éditoriaux
Léon KOBOUTE
Luc Aimé DANSOU

Directeur de la rédaction
Hervé Prudence HESSOU

Rédacteur en chef
Jesdias LIKPETE

Rédaction
Ambroise AMETOWONA
Kangny Damascène
Desk Sport
Gaël HESSOU
Aubin Monge BANKOLE
Rogerio APLOGAN

Correspondant
Kanon NONDICHAO
(Abomey)
Aristide ABIDJO (Lomé)
Service Commercial
Sidoine YEHOUESSI
(95 814 065)

Bénin-PRÉSIDENTIELLE 2021

Le Cos-Lepi échange avec la Cour Constitutionnelle



Dans la matinée du vendredi 20 Novembre 2020, le Président de la Cour Constitutionnelle a reçu à son cabinet les membres du bureau du Conseil d'Orientation et de Supervision de la Liste électorale permanente informatisée (Cos-lepi).

Gilbert Bangana et ses collègues ainsi que des techniciens du Centre national de traitement (ANT) sont allés échanger avec le Professeur Joseph Djogbénou des questions importantes liées au processus d'actualisation du Fichier Electoral National et surtout bénéficier de ses conseils pour,

ATELIER D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES AVEC LES PARTIES PRENANTES DU PROJET MCA II / ENERDAS GROUP LES COMPOSANTES DU PROJET EN PARTAGE

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet GLEFAA co-financé par le MCA BENIN II et ENERDAS GROUP, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) a organisé ce Jeudi 19 Novembre 2020 à l'hôtel LES RANHO de Zogbodomey, un atelier d'information et d'échanges avec les parties prenantes du projet d'installation de générateurs photovoltaïques pour la production de l'énergie électrique hors-réseau destinée à l'irrigation des exploitations agricoles et la diffusion de kits solaires d'éclairage dans les ménages ruraux. Cet atelier conduit par Mr Angelo DHOSOU, Coordonnateur de projet avec la présence remarquable du PDG ENEDAS GROUP, du Maire de DJIDJA, des représentants des Maires de ALLADA et de ZOGBODOMEY, ainsi que de la représentante des ATDA, des membres de l'Unité de Gestion du Projet, des acteurs du secteur public, du secteur privé, et des organisations de la société civile. La cérémonie de lancement dudit atelier a été présidée par Mr Faustin DAHITO, PDG de ENERDAS GROUP accompagné du Représentant du Maire de Zogbodomey et de la représentante des ATDA. Mr Justin SAVASSI, représentant le Maire de Zogbodomey dans son allocution a exhorté les participants à suivre avec attention les différentes communications, à se les approprier et à s'engager dans la mise en œuvre de ce projet innovant. Pour Mme Hortense AGOUNTCHEME, représentante des ATDA, ce projet est une opportunité pour le monde rural. « Nous devrons sensibiliser les ménages ruraux sur l'utilisation de ces kits solaires en vue d'impacter véritablement le

conduire à bien la mission à eux confiée. Le président du Cos-Lepi et sa délégation sont sortis satisfaits de cette séance très importante pour la suite du processus d'audit du fichier électoral.

« Étant la garante de tous nos actes en matière de constitutionnalité, la Cour devrait être consultée à tout moment et c'est la raison de notre visite ce matin », a-t-il déclaré à la presse.

Si tout a commencé par la Cour avec la prestation de serment, selon le Député Bangana, il est bien de venir discuter avec le Président de cette institution, de lui dire le niveau d'exécution des activités et recueillir des conseils.

« Le Cos-Lépi est un organe très sensible chargé de l'actualisation du Fichier Electoral National et il y a beaucoup de questions de droit qui doivent être discutées en

amont.

Les cartes d'électeurs expirent le 31 Janvier et certains citoyens pensent qu'ils seront privés de leur droit de vote. C'était nécessaire d'échanger également sur cette question », a poursuivi L'honorable Gilbert Bangana.

Avec ce Cos qui consacre la fin de ce type de fichier électoral national, il ne serait pas superflu de commencer à songer aux dispositions à prendre pour que tous les citoyens aient toujours la possibilité de jouir de leur droit de vote.

Cell/Com



Editorial

Le fauteuil de la Marina sera mis en jeu dans six mois. Mais, le réformateur de la République est droit dans ses bottes. Il ne fera pas la course dans les arènes populaires pour affoler le compteur des suffrages. Habitée à des mises en scène et à une théâtralisation à outrance de la gouvernance, la nation a plutôt découvert la dynamique d'un Président qui a fait la délicate option de réformes impopulaires avant le grand bain électoral.

Le risque d'être impopulaire va déboucher sur le droit d'être porté en triomphe et l'obligation de briguer un nouveau mandat. L'interview accordée à Jeune Afrique confirme le charisme du Président. Au pouvoir depuis 2016, la légende du nouveau départ s'est déjà taillée une étoffe exceptionnelle.

Le choix de l'impopularité est devenu la clé de voûte de la rupture. Talon, l'homme des risques, a fini par prendre le contrôle des tourbillons dans sa navigation réformatrice. Le chef de l'Etat a volontiers, choisi les chemins périlleux. Les courageuses réformes ont tôt fait de le mettre sur la braise. Un début de mandat compliqué où les fondations de la rupture ont exigé du président l'obstination dans les mesures impopulaires. Les réformes ont, certes, offert à l'opposition une arme de combat politique. Mais, à trop braquer les projecteurs sur le Président, cette opposition est restée sans imagination, laissant le héros de la rupture, trouver seul, la lumière dans l'impopularité.

Malgré les supposées vagues de l'impopularité, le navire de la rupture n'a pas chaviré. Et le capitaine qui n'a pas horreur de la tempête, semble maintenant sur la voie royale des starting-blocks. L'interview à Jeune Afrique a livré une vérité capitale : Talon a déjà avisé. Il ne reste que la sortie de la fumée blanche.

Candidat ou pas candidat ? Le risque de l'impopularité a abouti à une légitime logique de candidature. La présence du chef de l'Etat dans la compétition devient une exigence. Le bilan acquis dans l'apparente impopularité porte clairement des certitudes pour un second mandat.

Le risque de l'impopularité s'est définitivement révélé efficace pour la rupture. Talon devrait en récolter les dividendes dans les urnes. A l'opposé de son prédécesseur, roi du populisme asservi à la quête obsessionnelle de la popularité, le Boss de la Marina a démontré la force du pragmatisme dans l'impopularité.

Après la brillante interview dans Jeune Afrique, Talon, homme d'Etat, figure emblématique de la rupture, n'a pas à se soucier des réactions épidermiques de gens frappés de traumatisme depuis la passation de pouvoir en Avril 2016. L'avènement à la Marina de l'ennemi juré avait enfoncé l'ancien « dieu » dans la déprime.

L'idée d'un renouvellement de mandat en 2021 provoque le coup de sang du parrain de la Résistance, et engendre sans surprise, le flot de phrases incohérentes. Mais, le triomphe sanctionnera le risque de l'impopularité malgré les lamentations de l'ancien pivot du système obsolète de la vaine refondation.

Par Sulpice Oscar GBAGUIDI

LE GEAI BLEU

La chronique de Kangny-Hessou Jean Damascène



Un petit pavé lancé dans la marre politique : un bruit soudain et l'attention de focalise sur la Directrice de l'Administration de l'Union Progressiste qui déclarait non sans humour que: «« L'UP ne suscite pas un candidat, nous présentons un candidat que nous allons soutenir et gagner le pouvoir. Nous ne nous lançons pas dans l'agitation. A l'UP, il y a une discipline du groupe ». Susciter une candidature, c'est bien contraindre. Le contexte du texte c'est bien le paysage des mouvements et autres initiatives éparses qui supplient les potentiels candidats. La réforme du système partisan voudrait que les partis politiques soient au cœur de l'activité politique. La présidentielle est un évènement éminemment politique.

«« L'UP ne suscite pas un candidat, nous présentons un candidat que nous allons soutenir et gagner le pouvoir. Nous ne nous lançons pas dans l'agitation. A l'UP, il y a une discipline du groupe »»

Pour le cas béninois, elle n'admet pas que l'UP soit inscrit dans une perspective de parrainage d'élus. C'est donc à juste titre que l'UP voudrait se démarquer du tintamarre des mouvements bruyants pour se faire servante de la charte des partis politiques et de la constitution en vigueur. Il s'en suit donc une sérénité dont l'opposée est l'agitation. La présentation du candidat est un processus en amont. C'est une discussion patiente et ordonnée. Le processus est méthodique. Son achèvement est sanctionné par un congrès ou un conseil. Ce sont les implicites des propos tenus par Madame Christelle HOUNDONOUGBO vus sous le prisme de notre époque.

Société

L'utilisation du téléphone portable en milieu scolaire

Aujourd'hui le téléphone portable est devenu un outil indispensable pour la majeure partie des gens car il facilite la vie. L'utilité du téléphone portable a été reconnue dans tous les domaines d'activité. Au delà du fait de communiquer les téléphones portables de nouvelles générations offrent la possibilité de faire des recherches dans tous les domaines grâce à l'accès à internet. Au niveau scolaire on peut dire que les élèves et étudiants ont à leur disposition un outil assez puissant pour pouvoir réussir dans presque toutes les matières. Mais cet outil qu'est l'internet est utilisé à d'autres fins à savoir les réseaux sociaux tels que facebook et whatsapp. L'utilisation des téléphones

portables en milieu scolaire est un sujet qui divise plus d'un. Certains sont d'accord pour cette utilisation et d'autres sont carrément contre. L'utilisation du téléphone portable en milieu scolaire doit être réglementée. Déjà on sait que dans certains collèges l'utilisation du portable est interdite sous peine d'être confisquée mais dans d'autres collèges, il est permis d'avoir le portable mais de ne pas y toucher aux heures de cours ou en classe.

Le portable peut être utile à l'élève dans la mesure où ses parents peuvent le joindre facilement surtout par ces temps où les rapt et kidnappings d'enfants sont légion. L'achat du téléphone portable à un apprenant doit être suivi d'une sensibilisation des parents. Il a

été remarqué que les enfants passent beaucoup plus de temps sur les réseaux sociaux qu'à étudier ce qui influence négativement les résultats scolaires. Les apprenants restent connectés jusqu'à très tard dans la nuit pour profiter des offres alléchantes des différents réseaux GSM, cela ne leur permet pas de se concentrer en classe pour suivre les cours car n'ayant pas dormi le temps nécessaire. Certains apprenants dorment les téléphones portables sous les oreillers, les mettent dans leurs poches ou dans les soutiens gorges pour les filles sans savoir qu'ils se mettent en danger. Même à la maison l'utilisation du portable chez l'apprenant doit être réglementée, les parents peuvent demander

qu'il soit éteint après le retour à la maison pour permettre aux enfants de se concentrer pour étudier. Ils doivent leur apprendre à utiliser les portables de façon raisonnable et responsable. Même si les parents sont nantis, ils n'ont pas besoin d'acheter aux enfants les portables de classes comme les I Phone et autres portables de luxe car sans le savoir ils exposent les enfants à la jalouse de leurs pairs et même aux agressions physiques. Le parent qui voit un portable qu'il n'a pas acheté chez son enfant a le devoir de chercher la provenance du portable. Beaucoup de choses échappent aux parents à cause de l'utilisation du portable et ces derniers doivent tout faire pour avoir un regard sur la vie de leurs

enfants. L'utilisation du téléphone portable peut favoriser les dérapages : la délinquance, la prostitution, les mauvaises fréquentations et j'en passe. Avec l'utilisation du portable les enfants mènent facilement une double vie sans que leurs parents s'en rendent compte. L'utilisation du téléphone peut s'avérer utile parfois pour les apprenants comme il peut aussi constituer un frein pour leurs réussites scolaires. Il revient alors aux parents de trouver les moyens de jouer pleinement leurs rôles.

Karimath Foumilayo LAWA-NI
Présidente de l'ONG Eduquons Autrement
Page facebook :Programme Eduquons Autrement

RECONNAISSANCE DES MÉRITES À LA COUR ROYALE D'ADOGBÉ

Dr Cyrille Gougbédji désormais Dah Alodéhou à Agonlin

A l'occasion de la commémoration du 10ème anniversaire de l'accession au trône du 12ème Roi d'Adogbé, sa Majesté, Dada Ahidjè Dèffodji Gbèso, Dr Cyrille Gougbédji, Gestionnaire man- dataire de l'Agence nationale d'identification des personnes (Anip) a été consacré Dignitaire de la Collectivité



C'était la liesse populaire à la place Ahidjèhoun à Agonlin lors de la commémoration du 10ème anniversaire du règne de sa

Majesté Dada Ahidjè Dèffodji Gbèso doublée de certaines cérémonies de purification comme celle des offrandes aux mânes de nos ancêtres que Dr Cyrille Gougbédji a été fait dignitaire au sein de la Collectivité Ahidjè d'Adogbé à Agonlin. En effet, il y a de nombreux hommes et femmes, enfants et vieux à prendre part à ce rituel qui se fait tous les 05 ans pour implorer les mânes de nos ancêtres devant les divinités. Dr Cyrille Gougbédji puisque c'est de lui qu'il s'agit, est désormais appelé Dah Alodéhou et fait partie des gardiens de la tradition ancestrale de la région Agonlin. A ce titre, il est appelé à assumer de hautes fonctions au sein de la Cour royale d'Agonlin. Dah Alodéhou, le désormais ministre du développement,

ment, du plan et des relations extérieures avec le palais royal, a entre autres pour missions de veiller au bien des membres de sa Collectivité tout en travaillant à régler les conflits et à faire régner la paix en leur sein. Faut-il le rappeler, Dr Cyrille Gougbédji est également un chef suprême au sein des Adikouvis d'Agonlin. Stratège et développeur fin, l'heureux du jour a toujours fait preuve d'humilité et d'amour dans ses actions. Toute chose qui ont amené les sages et notables de cette Cour à décider de l'élever à ce rang. Pour arriver à cette consécration, plusieurs rituels au nombre desquels la veillée aux mânes de nos ancêtres et celle qui a offert l'occasion pour implorer le bonheur, la richesse, la santé et la longévité sur tous les fils d'Adogbé,

ont eu lieu. Dans son adresse, le récipiendaire, Dr Cyrille Gougbédji a rendu hommage à ses ancêtres pour la mission oh combien délicate à lui confiée. Il a ensuite précisé que ces cérémonies rattachent les fils et filles de la Collectivité Ahidjè d'Adogbé à Agonlin à leurs origines. Elles leur rappellent également, a-t-il poursuivi, qu'ils ont une culture à défendre et à bien se comporter dignement face à cette culture pour favoriser son développement.

Selon les femmes de la région Agonlin, le nom de consécration Dah Alodéhou donné au Dr Cyrille Gougbédji n'est pas le fruit du hasard en ce sens que la localité d'Agonlin a connu depuis quelques temps un développement dans bien de domaines grâce à ses actions. Ce qui témoigne

la forte mobilisation des femmes venues de toute part à ces cérémonies avec des balais en mains pour rendre la maison Agonlin toujours propre au vœu du Dr Cyrille Gougbédji (Dah Alodéhou). Toutes contentes, elles ont demandé à Dah Alodéhou de ne pas s'arrêter en si bon chemin. Preuve que Dr Cyrille Gougbédji est un jeune sur qui la Nation béninoise peut compter pour son développement durable mais aussi et surtout pour le rayonnement de la région d'Agonlin. Signalons que dans le cadre de cette consécration, une messe a été dite pour rendre grâce à Dieu et aux mânes de nos ancêtres.

Quelques photos de la cérémonie...
SJ, Chargé Communication Dr Cyrille Gougbédji

ACCOMPAGNEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA POLITIQUE DE PROTECTION SOCIALE LE GOUVERNEMENT ET 05 ONG NATIONALES SIGNENT DES PROTOCOLES D'ACCORD-CADRE

La Tour administrative de Cotonou a servi de cadre ce jeudi 18 novembre 2020 à la cérémonie de signature et de remise officielle des protocoles d'accord-cadre entre le Gouvernement de la République du Bénin et des Organisations de la société civile (Osc). Cette cérémonie a été présidée par le Directeur adjoint de cabinet du Ministre de la Justice et de la Législation, Timothée Yabit.

Dans son mot de bienvenue, la Directrice des relations avec les Institutions et de la promotion des dynamiques sociales, Zalia Bacoudogo Alassan a laissé entendre que les 05 Ong récipiendaires à savoir : Cercle pour la sauvegarde des ressources naturelles (CeSaRen) ; Sia N'son Ong ; Happy Universe ; Association d'aide au dé-

veloppement des femmes du Bénin (Aqdef-Bénin) et Humanitarian Health for Children (Hhc) ont satisfait aux critères d'éligibilité à l'accord-cadre. Ces dernières méritent, a-t-elle poursuivi, la signature de ce contrat de partenariat avec l'Etat. Toute chose qui leur permettra non seulement de bénéficier de certains avantages et facilités, mais surtout d'accompagner le Gouvernement dans sa nouvelle politique de protection sociale et d'accès aux services sociaux de base pour tous les citoyens du Bénin. La Dripds Zalia Bacoudogo Alassan a pour finir, réitéré aux partenaires et récipiendaires, ses félicitations et ses remerciements. Aux dires du Directeur de la promotion économique, représentant la Direction générale des affaires économiques (Dgae), Léopold Vidjinagni, le

Ministère de l'économie et des finances a, au titre de la première vague de l'année 2020, reçu 08 dossiers d'Ong de demande de signature d'un accord-cadre et après un examen strict, 05 Ong ont été déclarées éligibles. A cet effet, il a rappelé que le protocole d'accord-cadre avec l'Etat permet aux Ong nationales éligibles de bénéficier, conformément aux textes en vigueur, pendant une période de 03 ans, des mesures d'exonérations fiscales et douanières nécessaires au renforcement de leurs capacités d'interventions auprès des populations pauvres. « L'accord-cadre vise donc à apporter un appui substantiel de l'Etat à l'Ong bénéficiaire dans le but d'édouer ses œuvres sociales afin de mieux lutter contre la pauvreté », a-t-il martelé. M. Léopold Vidjinagni a pour clore

ses propos, invité les récipiendaires à considérer cet acte comme un moyen d'action leur permettant d'atteindre véritablement leurs objectifs. En procédant à la remise de ces protocoles d'accord-cadre, le Directeur adjoint de cabinet du Ministre de la Justice et de la Législation, Timothée Yabit a fait savoir aux récipiendaires que l'heure n'est pas aux réjouissances de la moisson mais à redoubler d'ardeur à la besogne. « Vous devrez continuer par travailler ardemment afin non seulement de conserver vos mérites mais aussi et surtout pour justifier amplement la confiance placée en vous tant par la puissance publique que par vos concitoyens », a-t-il ajouté. Par ailleurs, le Dac, Timothée Yabit a tenu préciser aux lauréats que l'accord-cadre n'est rien d'autre qu'un

atout supplémentaire de réaliser les objectifs qu'ils se sont librement assignés mais en s'appuyant désormais sur le puissant levier que constitue l'Etat. Il a pour clore ses propos, émis le vœu que leurs actions dans le futur s'inscrivent dans la cohérence avec les objectifs du pilier 3 du Programme d'actions du Gouvernement intitulé « Améliorer les conditions de vie des populations ». Au nom des récipiendaires, Bienvenu Bossou de l'Ong CeSaRen a remercié les autorités du Ministère de la Justice et a également indiqué que cette reconnaissance n'est qu'une motivation supplémentaire pour donner le meilleur d'eux-mêmes sur le terrain.

Quelques images des moments...
PFCOM. DIR.COM/PR-MJL

Code de déontologie de la presse béninoise

Préambule

Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication affirment leur volonté de perpétuer les traditions de lutte de la presse béninoise pour la liberté d'expression et le droit du public à l'information. Les instances africaines d'autorégulation des médias sont similaires. Elles marquent également leur engagement à promouvoir la culture démocratique en conformité avec la Constitution du 11 décembre 1990 qui garantit la liberté de presse au Bénin.

Elles sont convaincues que les responsabilités, qui incombent aux journalistes dans la mission d'information du public, priment toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics.

Elles soutiennent que cette mission ne peut être assumée que sur la base de saines pratiques professionnelles. Elles ont, par conséquent, décidé d'élaborer un code de déontologie qui énonce les devoirs et les droits du journaliste dans l'exercice de sa profession au Bénin. Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication souscrivent à la présente déclaration, objet de ce code. Les journalistes et techniciens de la communication s'engagent à observer rigoureusement, dans leur pratique quotidienne, les principes qui en découlent, pour la dignité, la crédibilité et le prestige de la profession de journaliste au Bénin.

Déclaration des devoirs

Dans la recherche, le traitement et la diffusion de l'information ainsi que le commentaire des événements, les devoirs essentiels du journaliste sont : Art 1er. L'honnêteté et le droit du public à des informations vraies. Le journaliste est tenu de respecter les faits, quoi que cela puisse lui coûter personnellement, et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité.

Art 2. La responsabilité sociale

Le journaliste publie uniquement les informations dont l'origine, la véracité et l'exactitude sont établies. Le moindre doute l'oblige à s'abstenir ou à émettre les réserves nécessaires dans les formes professionnelles requises.

Le traitement des informations susceptibles de mettre en péril la société, requiert du journaliste, une grande rigueur professionnelle et, au besoin, une certaine circonspection.

Art 3: Le rectificatif, le droit de réponse et le droit de réplique

Les fausses nouvelles et les informations inexactes publiées doivent être spontanément rectifiées. Le droit de réponse et le droit de réplique sont garantis aux individus et aux organisations, dans les conditions prévues par la loi. Le droit de réponse et le droit de réplique ne peuvent s'exercer que dans l'organe qui a publié l'information contestée.

Art 4. Le respect de la vie privée et de la dignité humaine

Le journaliste respecte les droits de l'individu à la vie privée et à la dignité. La publication des informations qui touchent à la vie privée d'individu ne peut être justifiée que par l'intérêt public.

Art 5. L'intégrité professionnelle, les dons et les libéralités

En dehors de la rémunération qui lui est due par son employeur dans le cadre de ses services professionnels, le journaliste doit refuser de toucher de l'argent ou tout avantage en nature des mains des bénéficiaires ou des personnes concernées par ses services, quelle qu'en soit la valeur et pour quelque cause que ce soit. Il ne cède à aucune pression et n'accepte de

directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction. Le journaliste s'interdit tout chantage par la publication ou la non-publication d'une information contre rémunération.

Art 6. Le plagiat

Le journaliste s'interdit le plagiat, la calomnie, la diffamation, l'injure et les accusations sans fondement.

Art 7. Le secret professionnel

Le journaliste garde le secret professionnel et ne divulgue pas la source des informations obtenues confidentiellement.

Art 8. La séparation des commentaires des faits

Le journaliste est libre de prendre position sur n'importe quelle question. Il a l'obligation de séparer le commentaire des faits. Dans le commentaire, il doit tenir le scrupule et le souci de l'équilibre pour règles premières dans la publication de ses informations.

Art 9: La séparation de l'information de la publicité

L'information et la publicité doivent être séparées.

Art 10. L'incitation à la haine raciale et ethnique

Le journaliste se refuse à toute publication incitant à la haine tribale, raciale et religieuse. Il doit proscrire toute forme de discrimination. Il s'interdit l'apologie du crime.

Art 11. Le sensationnel

Le journaliste s'interdit les titres sensationnels sans commune mesure avec le contenu des publications.

Art 12. Les restrictions à l'information

Aucune information ne doit être altérée ni supprimée tant qu'elle ne porte pas atteinte à la sécurité de l'Etat.

Art 13. L'identité de l'information

Le journaliste est responsable de ses publications, du choix des photographies, des extraits sonores, des images et de son commentaire, et ceci en accord avec ses supérieurs hiérarchiques. Il signale, de façon explicite, un reportage qui n'a pu être filmé mais qui a été soit reconstitué, soit scénarisé. Il avertit s'il s'agit d'images d'archives, d'un " faux direct" ou d'un " direct", d'éléments d'information ou de publicité.

Art 14. L'honneur professionnel

Le journaliste évite d'utiliser des méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des illustrations.

Art 15: La protection des mineurs

Le journaliste respecte et protège les droits des mineurs en s'abstenant de publier leurs photographies et de révéler leur identité.

Art 16. La violence et les obscénités

Le journaliste doit s'abstenir, autant que possible, de publier des scènes de violence, des images macabres et obscènes.

Art 17. La confraternité

Le journaliste doit rechercher la confraternité. Il s'interdit d'utiliser les colonnes des journaux ou les antennes, à des fins de règlement de compte avec ses confrères. Le journaliste ne sollicite pas la place d'un confrère, ni ne provoque son licenciement en offrant de travailler à des conditions inférieures.

Art 18. Incompatibilité des fonctions de journaliste et d'attaché de presse

La fonction d'attaché de presse, de chargé de relations publiques et autres fonctions assimilées, est incompatible avec l'exercice cumulé de la profession de journaliste.

Art 19. Le devoir de compétence

Avant de produire un article ou une émission, le journaliste doit tenir compte des limites de ses aptitudes et ses connaissances. Le journaliste n'aborde ses sujets qu'après avoir fait un minimum d'effort de recherche ou d'enquête. Le journaliste doit constamment améliorer ses talents et ses pratiques professionnelles en se cultivant et en participant aux activités de formation permanente organisées par les diverses associations professionnelles.

Art 20. Les juridictions

Tout manquement aux dispositions du présent code de déontologie expose son auteur à des sanctions disciplinaires qui pourront lui être infligées par les instances d'autorégulation des médias et les associations professionnelles. Le journaliste accepte la juridiction de ses pairs, ainsi que les décisions issues des délibérations des instances ci-dessus mentionnées. Le journaliste s'oblige à connaître la législation en matière de presse.

Déclaration des droits

Tout journaliste doit, dans l'exercice de sa profession, revendiquer les droits suivants :

Art 21. Le libre accès aux sources

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, a accès à toutes les sources d'information et a le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique.

Art 22. Le refus de subordination

Le journaliste a le droit de refuser toute subordination contraire à la ligne éditoriale de son organe de presse.

Art 23. La clause de conscience

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, peut invoquer la clause de conscience. Il peut refuser d'écrire ou de lire des commentaires ou éditoriaux politiques contraires aux règles de déontologie de la profession ou d'être le censeur des articles, œuvres radiophoniques et télévisuelles de ses pairs, sur des bases autres que professionnelles. En cas de conflit lié à la clause de conscience, le journaliste peut se libérer de ses engagements contractuels à l'égard de son entreprise, dans les mêmes conditions et avec les mêmes droits qu'un licenciement.

Art 24. La protection du journaliste

Le journaliste a droit, sur toute l'étendue du territoire national, et ce sans condition ni restriction, à la sécurité de sa personne, de son matériel de travail, à la protection légale et au respect de sa dignité.

Art 25. L'obligation de consultation

L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée, avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journalistes.

Art 26. Le contrat et la rémunération

En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat individuel assurant la sécurité matérielle et morale ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et qui garantisse son indépendance économique.

Fait à Cotonou, le 24 Septembre 1999

Mis à jour le 15 juin 2005

Tournée du chef de l'Etat

Orounla montre les arguments de réussite



Le ministre de la communication et des postes était face à la presse ce jeudi 19 novembre 2020. L'objectif est de faire le point de la tournée du chef de l'Etat dans certaines villes du pays. Une tournée dont la première partie a connu son terme le mardi 17 dernier. Il s'est prêté à cet exercice à la salle de conférence du ministère des affaires étrangères et de la coopération.

Objectifs, résultats, enseignements, vision, défis futurs. Tels sont les mots qui résument l'exercice du ministre porte parole du gouvernement. Au cours de sa conférence de presse, le ministre Alain Orounla a souligné la vision du chef de l'Etat à travers cette randonnée. Il a fait savoir la franchise du discours du chef de l'Etat sur le terrain et ses actions futures pour valoriser les potentialités de ces localités. Selon le ministre, « cette tournée est placée sous le sceau de la réédition des comptes et le partage des acquis ». Il fait savoir que « Avec les nombreux succès engrangés

dans tous les domaines, il est important d'aller à la rencontre des populations. Une occasion pour avoir des échanges directs francs et sans tabou sur les préoccupations des populations ». Toute chose pour laquelle dira Alain Orounla, le chef de l'Etat a réussi le challenge. Ce sont des « discussions auxquelles le chef de l'Etat a répondu sans tabous ».

« Cette tournée a permis au Président de sensibiliser les différents compatriotes sur les motivations de ses réformes, de saluer les conceptions faites par chacun », informe le porte-parole du gouvernement. A l'entendre, « Il a reconnu que ces progrès nous les devons plus aux béninois ». Pour le ministre, « le président s'est livré à une véritable pédagogie ». Il a fait savoir que pour le président de la république, « les béninois ont changé et s'adaptent au progrès. Ils en ont été félicités par le chef de l'Etat ». Pour le Président dira le ministre, « les béninois dans cette tendance prouvent qu'ils sont capables de faire des sacrifices pour avoir le résultat ». « Le président a convaincu les populations sur le potentiel de chacune des régions et les différents atouts qu'elles peuvent apporter à notre ressources », indique Alain Orounla.

« Le chef de l'Etat a fait aussi cas de la situation de la fermeture des frontières qui a démontré notre résilience. Notre économique surmonte la crise liée à la pandémie. Le président a convaincu que lorsqu'on est béninois et on veut être fier,

on peut résister à tout », a ajouté le conférencier. Pour ce dernier, « le président a aussi constaté de visu le point d'exécution des différents chantiers ».

« Quand bien même l'asphaltage est en cours, on a découvert qu'il y a certaines localités qui n'ont pas encore bénéficié de certaines infrastructures même si c'est prévu. Des travaux étaient prévus mais n'ont pas été lancés même si le financement est bouclé. Le chef de l'Etat a pu régler certains problèmes sans attendre encore longtemps », a souligné le ministre de la communication. Pour le ministre « Cette tournée a permis de faire le point de l'état d'exécution de son programme aux béninois et savoir comment se portent-ils, leurs attentes, leurs souhaits, leur difficultés ».

A entendre le ministre Alain Orounla, « Au cours de cette tournée, il y a eu des engagements pour faciliter le climat de paix. Le président a révélé une autre de sa personnalité. Il s'est engagé à faire contrairement aux rumeurs de l'élection à venir, une élection inclusive. Il a promis qu'il n'y aura pas une candidature unique aux prochaines élections ». Pour celui-ci, « Il s'est engagé à uvrir pour que les démocrates aient leur récipissé ». Aussi fait-il savoir que « Cette tournée nous donne l'occasion de régler les problèmes et les préoccupations dont nous n'avons aucune idée. Il a pris au-delà des fiches des solutions pour régler ces difficultés ».

Pourquoi maintenant et pourquoi pas

avant

Selon Alain Orounla, « avant les élections, Patrice Talon a parcouru le pays en disant ce qu'il compte faire pour le pays ». Maintenant qu'il a fait part de sa vision, il est important de se camper sur cela quitte à faire le point après. « Après son élection, il s'est attelé à mettre en œuvre son programme et il lui ait important maintenant de parcourir les localités pour rendre compte », a fait savoir le ministre. Pour Alain Orounla, « Vous ne pouvez rendre compte que si vous avez travaillé et avez des résultats ». C'est ce à quoi s'est attelé le chef de l'Etat à travers la première étape de sa tournée.

Alain Orounla souligne qu'il y a des enseignements à tirer de cette tournée. « C'était le bon moment pour le faire puisqu'il y a des résultats sur lequel, il peut échanger avec les populations ». « Le président a échangé avec les populations et ce sont des échanges directs empreints de vérité ». Le ministre Alain Orounla informe que « Cette tournée a permis de percevoir les limites de l'action du gouvernement. Quel que soit la volonté avec un programme exécuté avec les résultats, il reste des défis et c'est défis doivent être relevés ». Pour lui, « Les béninois sont convaincus de ce qui est fait et ont invité le Président de la République à maintenir le cap et à briguer sa propre succession ».

Tournée présidentielle Récapitulatif de la première semaine.

Le président Patrice TALON a démarré depuis le jeudi 12 novembre 2020 une tournée de reddition de compte dans les communes du Bénin. Fidèle à sa méthode de gestion rationnelle des ressources publiques, la délégation présidentielle sous l'impulsion du Chef de l'Etat sillonne l'ensemble du territoire national du nord au sud uniquement par voie de terre. Ainsi, du Jeudi 12 au mardi 17 novembre

2020 pour le compte de la première semaine : Le Président TALON a parcouru 2732 Km (par voie de terre), 5 départements (collines, Borgou, Alibori, Atacora, Donga) et visité 17 communes (Savè, Tchaourou, Parakou, Kalalé, Nikki, Bembèrèké, Malanville, Banikoara, Kandi, Kérou Kouandé, Natitingou, Matéri, Cobly, Boukombé, Djougou et Bassila) avant de rejoindre Cotonou pour tenir le Conseil des Ministres du mercredi 18 novembre 2020.

Poursuivant son périple, le Chef de l'Etat, à compter de ce vendredi 20 novembre 2020, se rendra à nouveau dans les départements du pays afin de rencontrer les populations. Vous pouvez suivre en temps réel la tournée présidentielle sur la radio de votre localité ou sur les canaux digitaux de la Présidence et du Gouvernement du Bénin.

**RÉCAPITULATIF
DE LA 1^{RE} SEMAINE
DE LA TOURNÉE
PRÉSIDENTIELLE**
Du Jeudi 12 au mardi 17 novembre 2020

2732 Km parcourus
(par voie de terre)

5 DÉPARTEMENTS PARCOURUS
- Borgou - Alibori - Atacora - Donga - Collines

17 COMMUNES VISITÉES
- Savè - Tchaourou - Parakou - Kalalé - Nikki - Bembèrèké - Malanville - Banikoara - Kandi - Kérou Kouandé - Natitingou - Matéri - Cobly - Boukombé - Djougou - Bassila

#TournéePrTalon
#missiond'accompagnement

www.presidence.bj

Tournée présidentielle Un périple respectueux des gestes barrières en période de pandémie Covid-19.



Depuis le jeudi 12 novembre 2020, le Président Patrice TALON a entrepris une tournée nationale de reddition de comptes aux populations. Prévue pour le conduire dans près de soixante communes sur les 77 que compte le Bénin, cette tournée intervient dans un contexte mondial

marqué par la pandémie Covid-19. Sur instructions du Chef de l'Etat, et à chaque étape de la tournée, toutes les dispositions sont prises par les équipes sanitaires du ministère de la Santé pour assurer efficacement le respect des gestes barrières. Masques et distanciation sociale obligatoires sont de mise dans toutes les salles où se tiennent les rencontres d'échanges entre le Chef de l'Etat et les populations. Les micros et autres accessoires pratiques utilisés sur le terrain sont constamment désinfectés. Sur tous les sites de rencontre avec le Chef de l'Etat et pour l'ensemble des participants quel que soit leur grade, sont prévus et utilisés par tous : - des dispositifs de lavage de mains,

- des gels de désinfections,
- des masques,
- des poubelles,
- des thermomètres pour la prise de température,
- des gants,
- etc.

Des ambulances et équipes médicales sont aussi mobilisées et disponibles pour intervenir en cas de besoin.

Malgré les consignes invitant les populations à s'abstenir de grands regroupements, celles-ci se mobilisent spontanément autour des sites devant abriter les rencontres d'échanges avec le Chef de l'Etat, lui témoignant ainsi leur plaisir de l'accueillir. Par considération et respect pour elles, le Président Patrice

Talon tout en les remerciant, n'hésite pas bien souvent à les sensibiliser en les invitant à mettre au moins le masque de protection et à se désinfecter constamment les mains car leur souffle-t-il ; « ce mal pernicieux existe bel et bien et nous ne savons pas encore quand sonnera la fin, soyons donc prudents. »

C'est dire donc que malgré sa volonté de rendre compte aux populations de ce qui a été fait par son gouvernement durant ces quatre dernières années, le Président TALON reste attentif à la santé de celles-ci.

Pour rappel, le Bénin est impacté depuis mars 2020 par la pandémie de Covid-19 et compte près de 3000 cas d'infections.

Energies renouvelables

La France et l'Union européenne soutiennent la construction de la plus grande centrale solaire du Bénin



Pobè, le 19 novembre 2020

Monsieur Dona Jean-Claude HOUS-SOU, Ministre de l'Energie, Monsieur Marc VIZI, Ambassadeur de France au Bénin et Monsieur Ruben ALBA AGUILERA, Chef de Coopération de la Délégation de l'Union européenne au Bénin ont procédé ce jour à une remise de site à l'entreprise Eiffage Energie Services/RMT. Cette cérémonie qui s'inscrit dans le cadre du démarrage des travaux de construction de la centrale solaire du projet DEFISSOL, s'est tenue en présence de Monsieur Jérôme BERTRAND-HARDY, Directeur de l'Agence française de développement (AFD) au Bénin, et de Monsieur Jacques PARADIS, Directeur Général de la SBEE.

D'un montant total de près de 40 milliards de FCFA (60,5 millions deuros), le projet DEFISSOL est cofinancé à hauteur de 32,8 milliards FCFA par l'AFD et de 6,6 milliards FCFA par l'Union européenne. Il prévoit d'une part la construction d'une centrale photovoltaïque de 25 mégawatts dans la commune de Pobè, la première centrale solaire de l'Afrique de l'Ouest et d'autre part la modernisation du système informatique de la SBEE. Le projet, qui s'inscrit dans le cadre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG), vise à assurer un approvisionnement énergétique régulier, sécurisé et moins coûteux, notamment en diversifiant les sources de production d'électricité. De façon spécifique, il viendra contribuer à renforcer l'autonomie énergétique du Bénin, baisser le coût de l'électricité pour les ménages, réduire les émissions de gaz à effet de serre (à hauteur de 23 000 tonnes de CO2 par an sur une durée de 25 ans) et à améliorer la pérennité financière de la SBEE.

Au Bénin, l'AFD a fait de l'énergie un de ses principaux secteurs d'intervention. L'Agence y consacre ainsi près de 115 milliards de FCFA, à travers quatre projets qui doivent permettre l'accès à l'électricité de plus de 850 000 personnes et une amélioration du service de l'énergie pour des centaines de milliers d'autres.

La coopération de l'Union européenne dans le secteur de l'énergie au Bénin intervient notamment à deux niveaux: l'appui institutionnel et le renforcement des capacités des acteurs

du secteur de l'énergie et la promotion des investissements dans les secteurs porteurs de l'accès à l'électricité, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique pour une enveloppe globale de plus 68,2 milliards de FCFA sous forme de don.

A propos de l'AFD

Le groupe Agence française de développement (AFD) met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'AFD, en charge du financement du secteur public et des ONG, de Proparco, pour le financement du secteur privé, et bientôt d'Expertise France, agence de coopération technique, il finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus cohérent et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.

www.afd.fr
benin.afd.fr

A propos de l'Union européenne

L'Union européenne est constituée de 28 États membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. L'Union européenne, représentée au Bénin depuis 1961, est le premier partenaire au développement du Bénin et l'un des principaux acteurs dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, à travers entre autres, la facilitation de l'accès des populations à une énergie moderne et durable qui constitue une des priorités du 11ème Fonds européen de développement (2014-2020).

www.europa.eu
eeas.europa.eu/delegations/benin

Allocution de Monsieur Ruben ALBA AGUILERA, Chef de Coopération de la Délégation de l'Union européenne au Bénin

A l'occasion de la cérémonie de la remise de site pour la construction d'une centrale solaire de 25 MW à Iloulofin – Projet DEFISSOL, Volet Solaire Iloulofin - Pobè (Département du Plateau), le 19 novembre 2020

Monsieur le Ministre de l'Energie, Monsieur l'Ambassadeur de France au Bénin,

Monsieur le Préfet du Département du Plateau,

Monsieur le Directeur Général de la Société Béninoise d'Energie Electrique,

Mesdames et Messieurs les Maires des communes de Sakété, Pobè et Kétou, Mesdames et Messieurs,

Chers invités,

C'est un grand honneur pour moi de participer aujourd'hui à la remise officielle du site pour la construction de la plus grande centrale solaire au Bénin. La remise de site est un premier pas dans la concrétisation de la centrale solaire DEFISSOL à laquelle contribue l'Union européenne pour plus de 6,6 milliards de francs CFA (10 millions EUR) sous forme de dons dans le cadre de son programme PREVER: Promouvoir le développement de l'Économie Verte au Bénin : investir pour l'accès, la production et l'efficacité d'une énergie propre et durable.

A cela s'ajoute, un prêt de 32,8 milliards de francs CFA (50 Millions EUR) accordé par l'Agence Française de Développement mobilisant ainsi des ressources supplémentaires très nécessaires pour renforcer les fonds propres que la SBEE met dans le projet.

DEFISSOL est un projet prioritaire pour le secteur de l'énergie au Bénin, ayant des impacts attendus très positifs pour la croissance économique, la création d'emploi et la réduction de la pauvreté des populations vulnérables. Le projet a également un impact important du point de vue du développement durable et de la lutte contre le changement climatique grâce au remplacement ou à la diminution de l'utilisation des groupes électrogènes et des lampes à pétrole.

DEFISSOL combine plusieurs éléments clés qui symbolisent le type de partenariat axé sur l'avenir que l'UE veut promouvoir. La centrale vise à : diversifier les sources de production d'électricité du pays, assurer un approvisionnement énergétique régulier, sécurisé et moins coûteux, permettant de couvrir la consommation d'environ 180 000 personnes et ainsi contribuant à un développement durable,

réduire les émissions de gaz à effet de serre à hauteur de 23 000 tonnes équivalents CO2 par an sur une durée de 25 ans en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris,

améliorer la pérennité financière de la SBEE et moderniser son système d'information en ligne avec l'axe prioritaire de renforcement des capacités des principaux acteurs du secteur.

Excellences, Mesdames et Messieurs, La réalisation que nous célébrons ici va au-delà de la construction de la centrale solaire: c'est la preuve de l'engagement de toutes les parties prenantes à améliorer la disponibilité et l'accès à l'énergie pour l'ensemble de la population béninoise, avec une importance particulière accordée à la promotion des énergies renouvelables. Les énergies renouvelables présentent un potentiel important dans le développement durable d'un pays. L'accès universel à l'énergie est l'un des principaux moteurs de la lutte contre la pauvreté et la garantie pour une croissance économique durable et inclusive.

Les énergies renouvelables ont le potentiel de fournir une énergie propre, elles sont rapidement disponibles grâce au temps relativement court nécessaire



à leur installation - surtout lorsqu'il s'agit du solaire - et leur coût ne cesse de baisser.

L'électricité devient donc accessible à une plus grande partie de la population béninoise, ce qui a un impact important sur la qualité de vie de la population et sur son accès aux services de base.

Cet accès fiable à l'électricité encouragera aussi l'émergence d'activités productives et sont aussi une incitation importante aux investissements, pourtant indispensables dans des secteurs clés de l'économie béninoise.

Dans le cadre de cette approche, je voudrais mentionner que nous appuyons également l'extension et la densification du réseau électrique de la SBEE à travers deux autres projets en partenariat avec l'AFD :

Le Projet d'Extension et de Densification Electrique des Réseaux de la SBEE (PEDER) améliorera l'accès à l'électricité dans une soixantaine de localités en raccordant 150 000 personnes au réseau de distribution d'électricité et en améliorant sensiblement la qualité du service d'électricité pour environ 700 000 personnes et,

Grâce au Projet de Restructuration et d'Extension des réseaux de la Société Béninoise d'Énergie Électrique dans la commune d'Abomey-Calavi et le département de l'Atlantique (PRERA), environ 360 000 personnes en milieu urbain et péri-urbain et 78 000 personnes dans des localités rurales bénéficieront de l'électricité.

Et pour le futur, nous prévoyons en partenariat avec l'AFD d'accroître les capacités de la centrale DEFISSOL et d'étendre davantage le réseau de la SBEE en zone péri-urbaine, rurale et dans certaines grandes villes des départements du centre et du nord du pays.

L'énergie durable, l'action climatique, le développement durable et la promotion d'emplois décents restent des priorités dans l'agenda européen. Par conséquent, je reste assuré que notre coopération permettra de continuer à soutenir la croissance économique du Bénin et, entre autres, à améliorer le taux et la qualité de l'électrification du pays.

Félicitations à tous pour ce travail collectif, je vous remercie !



I- Abonnement

Période	Cotonou / Porto-Novo	Autres localités	Afrique/Europe/Monde
1 mois	10.000	12.000	15.000
3 mois	25.000	30.000	35.000
6 mois	45.000	50.000	55.000
12 mois	80.000	90.000	120.000

II- Publi-rédaction**1- Textes proposés par l'annonceur**

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	75.000	65.000	+ 40.000
1/4 page	40.000	35.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

2- Textes proposés par la rédaction

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	80.000	70.000	+ 40.000
1/4 page	45.000	40.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

III- Insertions publicitaires

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
1 page	100.000	80.000
1/2 page	55.000	45.000
1/4 page	30.000	25.000
1/8 page	20.000	15.000

IV- Petites annonces

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
I- EMPLOIS	600 / ligne	500 / ligne
II- IMMOBILIER (parcelle, magasin, ...)	900 / ligne	600 / ligne
III- ANNONCES DIVERSES	1.200 / ligne	1.000 / ligne
IV- DÉCÈS	800/ligne + 50% avec photo	700/ligne + 50% avec photo

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à

Cotonou/Porto-Novo

 1 mois 3 mois 6 mois 1 an

Autre localité du Bénin

 10.000 F Cfa 25.000 F Cfa 45.000 F Cfa 80.000 F Cfa

Afrique/Europe /Monde

 12.000 F Cfa 30.000 F Cfa 50.000 F Cfa 90.000 F Cfa

Soutien

 15.000 F Cfa 35.000 F Cfa 55.000 F Cfa 120.000 F Cfa 100.000 F Cfa

NOM OU RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

BOÎTE POSTALE :

TÉL :

LIEU ET ADRESSE DE LIVRAISON :

Ci-joint mon règlement d'un montant DE F Cfa à l'ordre de

BP

(Rép. du Bénin) - Tél:

pour règlement par :

 Chèque Espèces Mandat-lettre**AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE**

CONSEIL & STRATEGIE - PRODUCTION AUDIOVISUELLE - EDITION & PRINT

GRAPHISME & INPHOGRAPHIE - ÉVÉNEMENTIEL - RELATION PRESSE - WEB & DIGITAL - FORMATIONS

Damissa FC**Un logo au sens bien précis**

Damissa FC de N'dali est une nouvelle formation qui a vu le jour. Le nom du club qui se traduit par panthère en langue locale est une idée à mettre au crédit de Francis Koto Gbian. Le commandant des Douanes et les acteurs de Damissa FC ont présenté l'emblème de la formation le dimanche dernier. Le nom Damissa a été choisi en référence à la Panthère. Comme un symbole, le président cherche ainsi à transmettre à son club les valeurs de cet animal. Fougue, perspicacité, élégance sont donc quelques unes des valeurs que prônent les protégés du Commandant Francis Gbian.

Quant aux couleurs de l'emblème, le vert symbolise habitat naturel de la Panthère. Le jaune, pour sa part est mis en allusion au teint classique de ces félin. Le noir qui accompagne représente les tâches retrouvées sur la Panthère tandis que le blanc traduit pour sa part la pureté. La transparence et la paix sont en effet des valeurs qui caractériseront le club.

Outre ces couleurs, le logo du Damissa FC laisse entrevoir une panthère représentée en plein centre. L'animal est encerclé par l'inscription Damissa Football club avec de part et d'autre un ballon de football présent. Une magnifique représentation pour on l'espère une très belle saison pour la formation de N'dali. En attendant, le staff et tous les joueurs du Damissa FC sont impatients de débuter dans le championnat béninois.

Rogério APLOGAN

**Eliminatoire Can Cameroun 2022
Récapitulatif après la 4e journée****Groupe A**

- 1 - Mali - 10 points (qualifié)
- 2 - Guinée - 8 points
- 3 - Namibie - 3 points
- 4 - Tchad - 1 point (éliminé)

Groupe B

- 1 - Burkina Faso - 8 points
- 2 - Ouganda - 7 points
- 3 - Malawi - 4 points
- 4 - Soudan du Sud - 3 points

Groupe C

- 1 - Ghana - 9 points
- 2 - Afrique du Sud - 9 points
- 3 - Soudan - 6 points
- 4 - Sao Tome & Principe - 0 points (éliminé)

Groupe D

- 1 - Gambie - 7 points
- 2 - Gabon - 7 points
- 3 - RD Congo - 6 points
- 4 - Angola - 1 point

Groupe E

- 1 - Maroc - 10 points
- 2 - Mauritanie - 5 points
- 3 - Burundi - 4 points
- 4 - République Centrafricaine - 3 points

Groupe F

- 1 - Cameroun - 10 points (pays hôte qualifié)
- 2 - Mozambique - 4 points
- 3 - Cap-Vert - 4 points

4 - Rwanda - 2 points

Groupe G

- 1 - Egypte - 8 points
- 2 - Comores - 8 points
- 3 - Kenya - 3 points
- 4 - Togo - 1 point (éliminé)

Groupe H

- 1 - Algérie - 10 points (qualifié)
- 2 - Zimbabwe - 5 points
- 3 - Bostwana - 4 points
- 4 - Zambie - 3 points

Groupe I

- 1 - Sénégal - 12 points (qualifié)
- 2 - Congo-Brazzaville - 7 points
- 3 - Guinée-Bissau - 3 points
- 4 - Eswatini/Swaziland - 1 point (éliminé)

Groupe J

- 1 - Tunisie - 10 points (qualifié)
- 2 - Guinée-Equatoriale - 6 points
- 3 - Tanzanie - 4 points
- 4 - Libye - 3 points

Groupe K

- 1 - Côte d'Ivoire - 7 points
- 2 - Madagascar - 7 points
- 3 - Ethiopie - 6 points
- 4 - Niger - 3 points

Groupe L

- 1 - Nigéria - 8 points
- 2 - Bénin - 7 points
- 3 - Sierra Leone - 3 points
- 4 - Lesotho - 2 points

Jules Koundé**" Jouer l'Euro 2021 avec la France"**

Vainqueur de la Ligue Europa avec le FC Séville la saison dernière, Jules Koundé attire les convoitises des cadors européens. Une situation qui prévaut également en sélection où au Bénin on rêve de le voir évoluer. Un souhait qui a essayé le refus du franco-



Le dimanche 15 novembre dernier, les responsables de Damissa FC se réunissaient pour une assemblée générale. L'occasion pour Francis Gbian le président, de dévoiler le nouveau bus du club. Un geste louable qui affiche clairement les ambitions du Président des Commandants des douanes et de toute son équipe.

Ce moyen de déplacement vise à favoriser des conditions de préparation optimales pour la formation de N'dali. Mieux le confort

des joueurs est une préoccupation que ce don tend à assurer comme l'explique Francis Gbian « Ce bus a été conçu pour que les joueurs soient à l'aise. On a donc enlevé et espacé des sièges pour ne laisser que 39 places assises avec le conducteur et l'apprentiLes sièges sont en cuir, c'est bien espacé. Les joueurs peuvent s'asseoir et s'allonger comme dans un Airbus. Il y a un WIFI, un réfrigérateur, deux écrans TV, un bar, un restaurant, une glacière, une cuisine, un micro-ondes, des toilettes et une table de rencontre où les gens peuvent s'entretenir ou jouer à des jeux de société, d'une place VIP»

Plusieurs personnalités de la commune et des environs étaient présents pour la réception de ce

joyau. Les joueurs ont d'ailleurs eu l'occasion d'inaugurer le bus en marge de la rencontre perdue face à Dynamo Parakou (0-2). L'entraîneur Malick Amidou a d'ailleurs remercié le président et promis des résultats à la hauteur des attentes. « Je bénéficie d'un bus moderne flambant neuf, on n'a pas à rougir devant les autres. Le président, par ce geste a restauré la dignité à ce club et de cette ville ». Rogério APLOGAN

**Damissa FC****Francis Gbian, l'homme qui a porté la vision**

Ancien président de Béké FC de Bembèrèké, Francis Koto Gbian a décidément le flair du dirigeant. Le commandant des douanes béninois est désormais à la tête du Damissa FC, anciennement AS Tado. Une décision annoncée à l'occasion des travaux d'assemblée générale ayant eu lieu le 15 novembre dernier.

Damissa FC possède son siège dans

la commune de N'Dali avec à sa tête Francis Gbian. Woasson est le quartier qui abrite la nouvelle instance dont les intentions ne sont clairement pas cachées. Damissa FC vise à incarner l'exemple de sociétés sportives voulues par le président de la république pour les différents clubs du championnat national. En terme clair, il s'agit pour Damissa FC de contribuer d'une manière générale à l'essor du football dans la commune de N'Dali en particulier et sur le plan national en général; Pour y parvenir, Francis Gbian a prévu un projet d'action hautement structuré et compte bien mettre les moyens à disposition pour l'expansion du club.

A travers cette Assemblée générale,

Allemagne**Joachim Löw réagit après l'humiliant 6-0 infligé par l'Espagne**

Hier soir, la Nationalmannschaft a vécu une véritable humiliation. Et son sélectionneur a peiné à trouver la raison de ce fiasco contre la Roja.

Notamment pour un Joachim Löw en poste depuis 2006 et de plus en plus critiqué. Forcément, après ce naufrage, sa réaction était plus qu'attendue. Et comme c'est souvent le cas après un tel KO, c'est la stupéfaction. « Je ne sais pas ce qui est arrivé à l'équipe. Nous n'avons presque pas eu d'occasions, nous n'avons pas gagné un seul duel. C'a été une soirée noire pour nous. À 1-0, nous avons abandonné notre plan de jeu. Nous sommes

brutalement sortis du match, nous avons ouvert des espaces, il n'y avait ni organisation, ni communication entre joueurs, et ce soir, ça a été mortel », a-t-il indiqué aux diffuseurs, avant de poursuivre son analyse en conférence de presse.

Löw sonné

« Dresser un bilan à ce moment est difficile. On a eu des matches en septembre et octobre, et certains sortaient de vacances. On avait neuf points avant ce match. Donc on était bien placé en haut du classement, et on avait l'occasion de terminer premier aujourd'hui. Mais on ne l'a pas fait. Et on a concédé une très lourde défaite, d'une façon

qu'on avait pas vu depuis longtemps », a-t-il indiqué. Sonné, le sélectionneur allemand ne peut que constater les dégâts. Mais pas question, en revanche, de tirer des conclusions hâtives après une telle débâcle.

« C'est un match où rien n'a fonctionné. C'est dur pour nous tous. Avant ça, j'avais vu de bonnes choses dans l'équipe. On a confiance en nos joueurs. On avait joué des bons matches récemment. Et on avait très bien joué contre l'Ukraine. Aujourd'hui, toutes les choses dont nous avions parlé, toutes les choses que l'on voulait faire, ça n'a pas marché. On n'a pas réussi à les appliquer sur le terrain comme nous le voulions. Et après, vous n'avez aucune chance face à une équipe d'Espagne forte. Maintenant, on doit regarder vers l'avant. Donc dresser un bilan maintenant, sous la pression du match, ce n'est pas facile ». Reste qu'en Allemagne, certains l'ont déjà dressé ce bilan. Et pas sûr que Löw appréciera.

Rogério APLOGAN

Les démocrates

DECLARATION SUR LA TOURNEE DU PRESIDENT PATRICE TALON DANS LES COMMUNES



Taneka média



Annoncée à coût de renforts médiatiques depuis plusieurs semaines, la tournée du Président Patrice Talon dans les communes du Bénin a démarré effectivement le jeudi 12 Novembre 2020.

Cette tournée qui devrait s'inscrire dans le cadre des contacts réguliers qu'un Chef d'Etat doit avoir avec la population, de son pays, est en réalité pour Patrice Talon, au regard de la période choisie et des propos qu'il tient sur le terrain, un sondage d'opinion et un test de popularité en prévision des élections présidentielles de 2021. Autrement dit, c'est pour préparer le peuple béninois à l'annonce de sa candidature aux prochaines élections présidentielles que Patrice Talon est sur le terrain, croyant pouvoir une fois encore mystifier le peuple et ruser avec lui. C'est aussi pour embrouiller le peuple par rapport à ses réelles intentions : poursuivre l'exclusion aux prochaines élections présidentielles.

En effet, comment comprendre que depuis cinq ans qu'il est au Palais de la Marina, c'est aujourd'hui et maintenant que Patrice Talon découvre les vertus du dialogue et de la concertation, en se rendant attentif à la souffrance du peuple et en se mettant à l'écoute de ses préoccupations ?

Ce peuple qu'il a toujours méprisé. Ce peuple qu'il a chosifié et martyrisé. Ce peuple qu'il a exclu des élections législatives d'avril 2019 et sur lequel il a tiré pour avoir revendiqué ses droits.

Ce peuple qu'il a trompé en l'empêchant de choisir ses maires et

en faisant nommer ceux-ci par ses deux partis que sont l'Union Progressiste et le Bloc Républicain. Non, le peuple n'est pas dupe. La ruse ne marchera pas et la mystification n'ébranlera personne cette fois-ci.

Peuple du Bénin !

La tournée de Patrice Talon dans les communes est un déplacement à but électoraliste. Elle vise à solliciter votre appui à son désir de briguer un second mandat en vantant ses réalisations et en promettant d'en faire davantage au cours des cinq prochaines années.

En se présentant devant vous comme un agneau doux et candide, Patrice Talon cache son vrai visage d'un loup vorace et rapace prêt à dévorer sa proie sans retenue et sans scrupule. Il nous en a donné la preuve en maintes occasions depuis son arrivée au pouvoir pour que nous soyons prudents méfiants et vigilants. Car un dictateur ne peut se muer en démocrate en l'espace d'une tournée et au prix des promesses qu'il foulera au pied une fois son ambition assouvie.

Très vite il oubliera ses promesses et vous dira comme l'adage bien connu en politique que "les promesses n'engagent que ceux qui y croient". Il l'a déjà fait contre ses partenaires de circonstance; il l'a fait avec son mandat unique et autres nombreuses promesses de campagne; il l'a fait avec son PAG; il l'a fait lors des rencontres au palais de la Présidence pour «constater» que les élections législatives risquaient d'être exclusives puis feindre de les ouvrir à tous les partis; il l'a fait à l'occa-

sion de son dialogue exclusif pour ensuite frauduleusement modifier la constitution afin d'y introduire de nouvelles dispositions d'exclusion. Il le fera encore et encore.

A Savè, à Tchaourou, Patrice Talon prône la paix et demande pardon aux populations après les avoir massacrées lors des journées sanglantes de mai et juin 2019. En disant du Président Boni Yayi qu'il est un frère et un ami, a-t-il oublié l'enfermement résidentiel dans lequel il l'a consigné pendant plus de cinquante jours et dont il porte encore les séquelles par rapport à sa santé ?

Les populations de Parakou, Kandi, Ouèssè et Bantè ont-elles fini de panser leurs plaies et de pleurer leurs morts occasionnées par les descentes musclées de la Police Républicaine en mai et juin 2019 ?

Comment après tant de morts survenues dans le combat pour la défense de la démocratie, le Président Patrice Talon peut-il parler de réconciliation entre lui et le Président Boni Yayi ? Non ! De toute évidence, le contentieux actuel se situe entre lui et le peuple béninois qu'il a martyrisé tout le temps. C'est donc avec ce peuple qu'il doit dialoguer pour examiner avec lui tout ce dont il le prive : pain et liberté.

En déclarant à Kandi, Cobly, Bembérèkè, Nikki, Parakou que Les Démocrates auront leur récépissé sous quinzaine parce qu'il donnera au Ministre de l'intérieur les instructions nécessaires à cet effet, Patrice Talon ne confirme-t-il pas que la non délivrance de ce document malgré le dépassement du délai légal est de son bon vouloir, au mépris de la loi ?

C'est le lieu de se réjouir et surtout d'espérer que le Président Patrice Talon, ait compris enfin que dans tout système démocratique l'existence d'une opposition est une nécessité parce qu'elle en constitue la sève aux côtés de la mouvance.

Dès lors, c'est à bon droit que le parti Les Démocrates exige sa reconnaissance légale en lui délivrant sans conditions son récépissé puisqu'il a satisfait à toutes les recommandations du Ministère. Dès l'obtention de son récépissé, le parti participera pleinement à l'animation de la vie politique et jouera sa partition dans le processus devant conduire aux élections présidentielles de 2021.

Mais attention !

S'il est vrai que pour avoir quelques applaudissements, le président Patrice Talon partout où il passe, se sent obligé d'évoquer l'imminence de la délivrance du récépissé du parti Les Démocrates et sa participation à la prochaine élection présidentielle, il demeure que cette attitude du Président doit être rapportée à la nature de l'homme et à ses déclarations antérieures. En effet, le Président nous a toujours enseigné qu'il ne fait rien qui ne soit d'abord et avant tout pour ses propres intérêts. Il devient donc aisément de comprendre que cette manœuvre vise à démobiliser les citoyens épris de paix et de démocratie, décidés à se battre pour une élection inclusive. La déclaration du Président Talon pour être crédible et rassurer le pays doit être immédiatement suivie de décisions et actes concrets. Il s'agira de :

1- Restaurer les libertés ;
 2- revisiter le code électoral en toutes ses dispositions qui empêchent les prochaines élections présidentielles d'être libres, transparentes, justes, équitables, inclusives et ouvertes à tous ;
 3- libérer les détenus politiques ;
 4- favoriser le retour des exilés politiques.

Dans cette perspective et prenant en compte les déclarations du Président de la République à Kandi, le parti Les Démocrates exige la suppression du parrainage, l'audit de la liste électorale et le toilettage du code électoral sur une base consensuelle à la suite de discussions entre le pouvoir et toutes les forces de l'opposition. Ce sont là pour le parti Les Démocrates les gages d'une élection présidentielle inclusive transparente libre équitable et apaisée dans notre pays en 2021.

Et comme pour appeler l'attention du Président de la République sur son rôle éminent et déterminant pour le bon déroulement de cette élection présidentielle, le parti Les Démocrates voudrait dire comme Hocine Aït Ahmed ce héros de l'indépendance algérienne que :

« On ne négocie pas avec son peuple, on satisfait ses revendications légitimes ;

On ne fait pas de chantage à son peuple, on lui doit respect ;

On ne ment pas à son peuple, on lui doit vérité et transparence ;

On ne méprise pas son peuple, on l'écoute ;

Le peuple est la seule source du pouvoir. »

Peuple béninois, restons attentifs et vigilants
 Vive le Bénin
 Fait à Cotonou, le 21 Novembre 2020

ERIC HOUNDETE

Président

NOTE D'INFORMATION N° 105/20/SBEE/DG/DRH

Objet: Mesures restrictives dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Dans l'optique de lutter contre la propagation du COVID-19 à l'intérieur du Bénin, le gouvernement béninois et les administrations ont mis en œuvre plusieurs mesures en vue de la protection de la population et des administrés. Ces mesures, notamment le confinement, le télétravail et le travail par rotation ont également été adoptées par notre société pour un service essentiel.

Par le compte rendu du conseil des ministres en date du 06 mai 2020, le gouvernement du Bénin a fait l'option d'adopter la mesure de limitation de la mobilité des personnes en autorisant la levée du couvre-santé ainsi que la reprise des cours pour les classes de CM2, les lycées, collèges et les étudiants à l'université pour compter du lundi 11 mai 2020.

Cet assouplissement ne diminue aucunement les risques de contamination et c'est la raison pour laquelle le gouvernement conserve les mesures sanitaires édictées depuis le début de la crise. La Direction Générale exhorte donc tous les agents confinés à la maison et ceux sur les lieux de travail, à appliquer les mêmes mesures de prudence et de vigilance dans tous les gestes quotidiens et en tous lieux.

Pour ce faire, les gestes barrières spécifiés dans les diverses notes de service prises dans le cadre de la gestion de la crise sont maintenus et le port de masque est obligatoire en tous lieux.

Par ailleurs, en ce qui concerne la SBEE, et en vue de la sécurité du personnel, les dispositions de confinement précédemment prises pour empêcher la propagation du virus sur les lieux de travail (confinement, télétravail et travail par rotation) demeurent inchangées.

En outre, chaque direction devra revoir sa planification en fonction des besoins et des tâches incompressibles, et procéder ainsi à un réajustement du calendrier de présence au bureau de ses collaborateurs.

Il est à souligner que le contrôle avec l'envoi dans les locaux de la SBEE est de mise et qu'aucun agent dont la présence n'est pas justifiée ne pourra s'avoir accès.

L'offre du prix d'exécution sera celle des présentes prescriptions, pour la santé de tous les agents de la Société.



Adresses:
- PCA
- DG
- Directeur Général
- Directeur Régional - Direct Régional
- Chef Classes - Chef Service - Chef d'Agence
- Secrétariat Général de l'Entité - PG

COMMUNIQUE

Sensibilisation sur les mesures de sécurité en temps pluvieux et en cas d'hydrogène (1^{ère} partie)

La saison pluvieuse est le périple au cours duquel les cas d'électrocution et d'hydrogénation se multiplient, du fait des phénomènes de foudre, d'humidité ou d'irrégularités. Pour préparer son armée clientèle à ces accidents, la SBEE porte à la connaissance de tous, les mesures de sécurité suivantes :

- 1- Veiller à l'application du règlement des pratiques électriques quand il pleut ;
- 2- Faire de sa présence avec un parapluie à bout pointu en métal pendant la pluie ;
- 3- Mener de vertes rues entre les arbres pendant la pluie ;
- 4- Déshydrater les fils électriques tombés et en informer immédiatement le service d'urgence de la SBEE ;
- 5- Ne pas permettre aux enfants de jouer sous une arbre pendant la pluie ;
- 6- En cas d'électrocution, couper le courant ou débrancher et appeler les sapeurs pompiers au numéro 118.

La SBEE à votre service 24h/24h



COMMUNIQUE

Sensibilisation sur les mesures de sécurité en saison pluvieuse et en cas d'hydrogénation (2^{ème} partie)

La saison pluvieuse est le périple au cours duquel les cas d'électrocution et d'hydrogénation se multiplient, du fait des phénomènes de foudre, d'humidité ou d'irrégularités. Pour préparer son armée clientèle à ces accidents, la SBEE porte à la connaissance de tous, les mesures de sécurité suivantes :

- 1- Eviter de manipuler les appareils électriques sous les nuages brumeux, les pluies mixtes ou sous la foudre ;
- 2- Manipuler les pannes et autres appareils électriques à une hauteur suffisante du sol en cas de forte humidité. Cette hauteur doit être suffisante au niveau du plus élevé atteint par les vagues lors des périodes de tempête ;
- 3- En cas de marée des eaux de pluie dans vos habitations, éviter d'entrer dans une habitation, couper l'électricité au préalable ;
- 4- En temps d'orage, éviter l'installation ou la manipulation des antennes de télévision posées sur le toit de votre maison ;
- 5- En cas d'électrocution, couper le courant ou débrancher et appeler les sapeurs pompiers au numéro 118.

La SBEE à votre service 24h/24h



LE BRANCHEMENT À LA SBEE EN PRIX PROMOTIONNEL DANS 8 LOCALITÉS JUSTE A 50.000F CFA QUELLE OPPORTUNITE !

Le gouvernement Talon, à travers la Sbee, rend concrèt le projet d'accès à l'énergie électrique pour tous au Bénin depuis la mise en œuvre des réformes au profit du secteur. Que l'énergie soit disponible en quantité, en qualité et à l'heure, c'est le vœu de tous les Béninois. La Société Béninoise d'Énergie Electrique (SBEE) pour accompagner les réformes entreprises par le gouvernement du président Talon accorde une promotion jusqu'à 50.000f CFA le prix du raccordement au réseau de distribution électrique dans huit localités. Depuis des décennies, des localités de notre pays sont toujours sans l'électricité. Mais grâce au gouvernement Talon, des localités comme dans l'Atlantique, les localités de Telokoe et Kpindjakam (commune de Kpomassé) et Siffenou. Dans le Plateau à Towe (commune de Pobé). A Obatedo (commune de Kétou), dans l'Ouémedé, 04 localités : Sissekpa (commune d'Adjohoun), Kpole, Kpanoukpade, Houezounme-Kpèvi (commune d'Akprou-Misséréto) seront désormais

raccordées au réseau électrique conventionnel de la SBEE (Société béninoise d'énergie électrique) à 50.000f CFA au lieu de 90.000f. Une décision applaudie par les populations de ces localités qui n'ont pas pu retenir leur impression qu'est celle d'accorder un second mandat au Président Talon pour ses réformes auda-



COMMUNIQUE
La Direction Régionale Littoral 1 de la Société Béninoise d'énergie Électrique SBEE informe son aimable clientèle de Fidjrossé et environ, que suite à la grosse pluie qui s'est abattue sur la ville de Cotonou et environs hier nuit, elle a perdu un transformateur de puissance 400KVA.

cieuses dans plusieurs secteurs qui ont pour but un développement durable pour notre pays. La disponibilité de l'énergie électrique est un combat que le gouvernement béninois gagne progressivement. Que l'électricité soit disponible en quantité, en qualité et à l'heure, quand on en a besoin, c'est le vœu de tous les Béninois.

Conséquence, des perturbations sont enregistrées dans la fourniture de l'énergie électrique dans la zone de Fidjrossé et environ depuis hier nuit.

Les travaux de remplacement de ces équipements sont en tout jours.

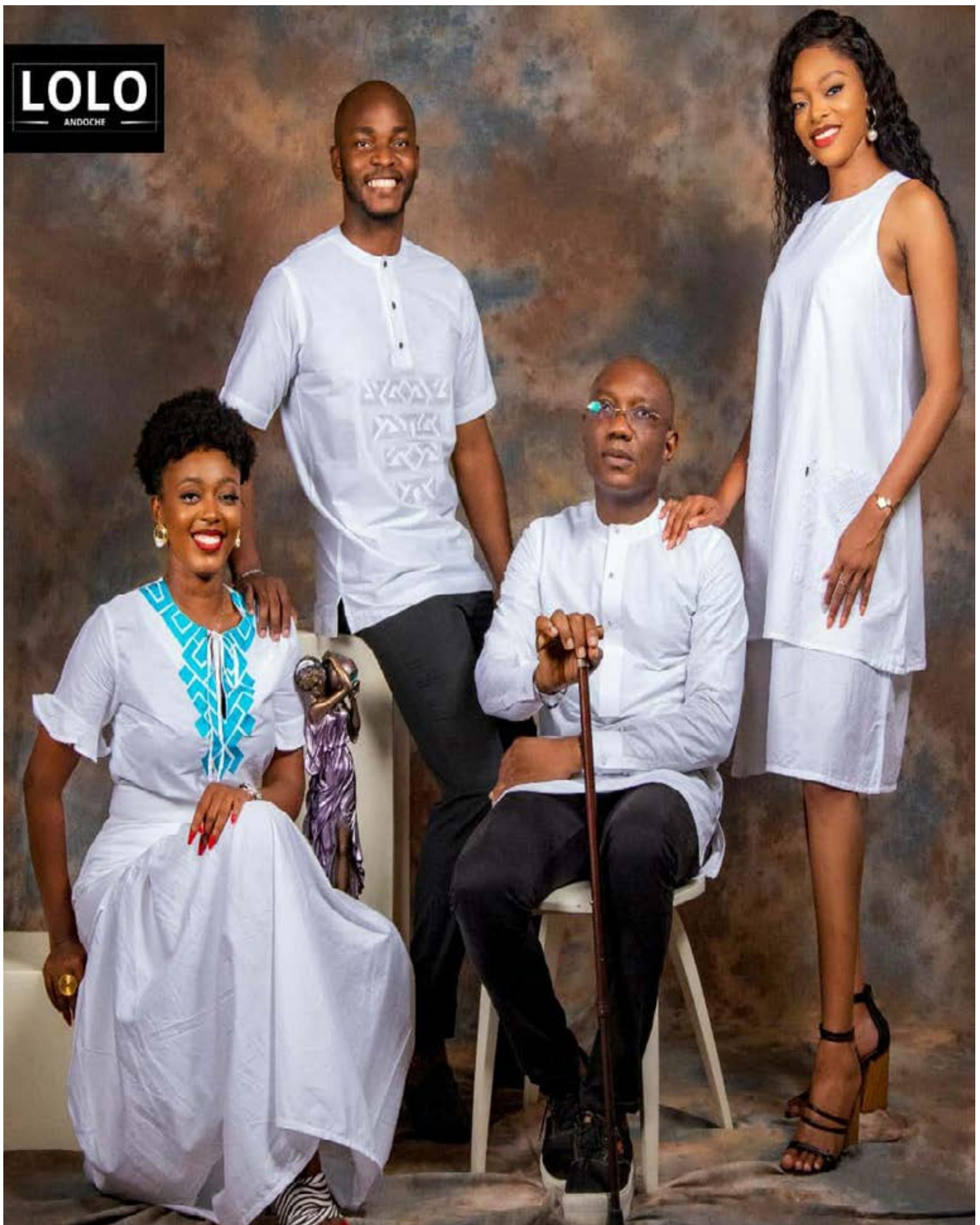
La SBEE Littoral 1 rassure son aimable clientèle que d'ici peu tout le monde sera alimenté dans la zone concernée.

La SBEE du Littoral 1 présente toutes excuses à son aimable clientèle et la rassure de sa disponibilité pour le service.

La SBEE, des Hommes à votre service 24h/24.

Le Chef d'Exécution Littoral 1 Thomas GODOUI

SOCIÉTÉ



LOLO
ANDOCHÉ
PRÉT À PORTER

ÉTÉ
2020

Bimmm!
Reprenez goût à la vie !

(229) 97 01 04 90 | [Lolo Andoche](#) | [www.loandoche.com](#)

